



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur
Et de la Recherche Scientifique
Université de Sfax



PAQ -DGSU



Sfax le, 05 Janvier 2022

TDR-17-2022 : RAIED-SMQ-USF TERMES DE RÉFÉRENCE

Pour la Sélection d'un Bureau d'étude pour la formation des enseignants de l'Université de Sfax sur la scénarisation pédagogique

1. Contexte.....	2
2. Objectifs de la mission.....	2
3. Bénéficiaires de la mission.....	3
4. Tâches à réaliser.....	3
5. Résultats attendus.....	4
6. Livrables.....	4
7. Période, durée et lieu d'exécution de la manifestation d'intérêt.....	4
8. Profil et qualification du soumissionnaire.....	4
9. Pièces constitutives de la manifestation d'intérêt	5
10. Conditions d'exécution de la mission.....	5
11. Mode de sélection	6
12. Négociation du contrat.....	7
13. Conflits d'intérêt.....	7
14. Confidentialité.....	7
15. Clauses administratives.....	8
16. Annexe.....	9



1. CONTEXTE DE LA MISSION

Dans le cadre du Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité « PromESSE », le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a lancé un Fonds d'Innovation pour le Développement de la Gestion Stratégique des Universités (PAQ-DGSU), financé en partie par l'accord de prêt n° 8590-TN de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), avec l'objectif de faciliter et d'accélérer la migration des universités publiques vers davantage d'autonomie institutionnelle, de redevabilité et de performance. Le Fonds PAQ-DGSU vise en particulier à appuyer chaque université bénéficiaire dans son propre projet de modernisation.

L'Université de Sfax envisage de consolider les ressources humaines existantes par la programmation d'une formation de haut niveau, assurée par un formateur expérimenté sur les techniques, outils, ... de scénarisation pédagogique d'enseignement. Il est très largement connu actuellement que « la scénarisation pédagogique est devenue un processus incontournable dans l'éducation, en particulier dans le domaine de la formation à distance ».

Dans le cadre de ce projet PAQ-DGSU, l'Université de Sfax invite par les bureaux d'étude /consulting et les organismes concernés à manifester leur intérêt pour assurer les services décrits dans les présents termes de références. Le lieu et la date de réception de candidature sont indiqués dans l'avis de manifestation d'intérêt AMI-17-2022.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

a) OBJECTIF GENERAL

L'objectif général de cette formation est de renforcer les compétences d'un noyau dur de futurs formateurs de l'Université de Sfax (et qui vont assurer la formation de leurs collègues dans leurs établissements) sur les plus récentes propositions en matière de scénarisation pédagogique d'enseignement.

b) OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Tester le niveau de connaissance des futurs formateurs sur les méthodes, outils, de scénarisation pédagogique.
- Amener les participants à maîtriser les différentes récentes méthodes, outils, de scénarisation pédagogique, en préparant un cours et les supports pédagogiques (syllabus) et les héberger sur une plateforme.
- Veiller à ce que la scénarisation des modules de formation à distance en ligne doit tenir compte des spécificités inhérentes au profil du public ciblé par la formation, de la modalité de formation, de l'approche pédagogique adoptée ainsi que de l'environnement d'apprentissage
- Harmoniser la méthodologie et la technique de formation à suivre par les futurs formateurs.



- Intégrer dans les différents documents les observations émises lors de la formation.

3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION

La formation est destinée aux enseignants des établissements de l'Université de Sfax.

4. TACHES A REALISER

Le Bureau d'études aura pour mission d'assurer une série de formations selon les modalités suivantes :

Ordre	Thème	Mission	Nbre de jours	Nbre de groupes	Nombre de participants/groupe	Total HJ
01	C1 - Pédagogie et Technologie Méthodes pédagogiques innovantes	Sensibilisation	0.5 HJ/groupe	19	Ouverte pour tous les enseignants permanents de l'EESR	10
02	C2 - * Maitriser les stratégies de recherche et d'exploitation des REL	Sensibilisation	0.5 HJ/groupe	19	Ouverte pour tous les enseignants permanents de l'EESR	10
03	C1 - Pédagogie et Technologie Méthodes pédagogiques innovantes	Atelier de formation	2 HJ/groupe	4	25	8
04	C2 - Maitriser les stratégies de recherche et d'exploitation des REL	Atelier de formation	2 HJ/groupe	4	25	8
05	C3+C4 - Maitriser les pratiques de la scénarisation des cours en ligne	Atelier de formation	3 HJ/groupe	4	25	12
06	C5 - Plateforme d'enseignement en ligne	Atelier de formation	3 HJ/groupe	7	25	21
07	Atelier pratique de conception d'activités pédagogiques	Formation de formateurs de l'université	6 HJ/groupe	1	25 (Les plus actifs des 4 groupes)	6
Total HJ						75

Les tâches à réaliser par le consultant englobent en autres tâches:

- L'évaluation du niveau de connaissance des futurs formateurs sur les récentes techniques de scénarisation pédagogique.
- Les exercices pratiques et d'application des récentes techniques de scénarisation pédagogique des d'enseignements.
- La capacité des participants à assurer eux-mêmes des formations de formateurs au niveau de leur institution.
- L'évaluation de la formation.
- L'intégration des observations émises.



Le candidat travaillera en lien étroit avec les services compétents de l'Université de Sfax, les établissements qui en relèvent et les différents partenaires.

5. RESULTATS ATTENDUS

- Niveau de connaissances évalué
- Maîtrise du volet théorique (la scénarisation car il s'agit de formation de formateurs) et du volet pratique (exercices pratiques, applications... etc.)
- Maîtrise des modalités de la formation précitées
- Evaluation générale de la formation



6. LIVRABLES

1. Le plan de formation susmentionné ;
2. Les supports de formation ;
3. Les rapports de formation portant sur le déroulement de l'action de formation et les évaluations correspondantes ;
4. Les attestations de participations aux actions de formation ;
5. A la fin de la formation, tous les supports utilisés par le formateur en version électronique sont disponibles pour l'ensemble de la population ayant suivi la formation (slides, exercices, Brainstorming, ...) ;
6. Un rapport d'évaluation générale des futurs formateurs est aussi demandé.

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par le comité technique du projet. Une fois validés, tous les documents seront remis à l'Université de Sfax version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF). L'envoi du rapport final de la mission à l'Université de Sfax devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

7. PERIODE, DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

Lieu de travail : consultant seront fixés par l'administration de l'Université de Sfax parmi les locaux de l'Université et de ses dix-neuf établissements. Des réunions périodiques de coordination seront prévues au siège de l'université de Sfax.

Durée du contrat : 75 HJ étalés sur une période de 06 mois ou pendant toute autre période fixée ultérieurement par l'université de Sfax après concertation avec le formateur concerné.

Date de démarrage de la mission : mission sera fixée par l'Université de Sfax lors de la négociation du contrat.

8. PROFIL ET QUALIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE

Peuvent participer à cette mission les bureaux d'étude /consulting et les organismes concernés qui :

- ont un statut juridique et qui sont reconnus dans les spécialités suivantes : pédagogie,

communication, informatique.. etc.

- ont au moins **deux experts** (dont l'un est désigné en tant que chef de file), qui doivent répondre aux critères suivants :
 - Être titulaire au moins d'un diplôme de Doctorat pour le chef de file et responsable de la gestion de la mission en collaboration avec les comités de pilotage et d'exécution de l'université de Sfax ;
 - Être titulaire au moins d'un diplôme de niveau équivalent à (Bac+5) pour l'expert/formateur ;
 - Avoir une expérience professionnelle exigée de 2 ans dans des activités similaires (formations suivies, formations assurées...), après l'obtention du dernier diplôme (pièces justificatives à l'appui) ;
 - Avoir une expérience d'enseignement exigée de 2 ans minimum dans l'une des universités tunisiennes,
 - Avoir des qualifications et des références solides dans des activités similaires à celles objet de la présente mission.

9. PIÈCES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTERET

- Une lettre de soumission dûment datée et signée, au nom du Président de l'Université de Sfax ; y mentionner « pour la formation des enseignants sur la scénarisation pédagogique »
- Les pièces justifiant l'expérience générale et les qualifications **de l'expert (chef de file)** en formations sur la scénarisation pédagogique (copies des Diplômes et de toute pièce justifiant les critères de qualification).
- Les pièces justifiant l'expérience générale et les qualifications **du ou des experts (proposés par le soumissionnaire)** en formations sur la scénarisation pédagogique (copies des Diplômes et de toute pièce justifiant les critères de qualification).
- Toute autre référence récente et pertinente pour la mission.
- Les curriculum vitae (C.V) du chef de file et du ou des experts, établis suivant le modèle en Annexe.
- L'approche méthodologique et les modalités d'exécution de la formation.
- L'offre financière
- Déclaration de conflits d'intérêt (le cas échéant)

10. CONDITIONS D'EXECUTION DE LA MISSION

L'Université de Sfax s'engage à mettre à la disposition du bureau d'études, toutes les données nécessaires à l'exécution de sa mission et de mettre à sa disposition les équipements et les moyens matériels nécessaires durant l'exécution de la mission.

Le bureau d'études prend à sa charge les frais de transport : transport urbain et interurbain, l'hébergement et tous les frais engendrés par le séjour des personnes impliquées (Alimentation, etc.). Il est tenu de mobiliser par ses soins les moyens logistiques primordiaux pour sa propre utilisation.



Le bureau d'études est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art. La responsabilité du bureau d'études envers l'Université de Sfax est régie par les directives de la banque mondiale.

11. MODE DE SELECTION

Peuvent participer à cette consultation les bureaux d'étude /consulting et les organismes concernés qualifiés pour la mission susmentionnée. La sélection du soumissionnaire (bureau d'études / consulting) ou organismes concernés est effectuée conformément aux procédures définies dans les Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale » éditées en Janvier 2011 et mises à jour en Juillet 2014.

Une commission de sélection (CS) établira un classement des soumissionnaires selon les critères suivants :

Critères de sélection	Plafond de Notation	Notation
Qualifications du soumissionnaire (expert chef de file)		
Expérience générale et carrière professionnelle pertinente de l'expert chef de file	10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entre 3 et 5 ans : 5 points ▪ Supérieur à 5 ans : 10 points
Niveau de formation	10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 points pour (niveau Bac+8 ou équivalent) ▪ 8 points pour (niveau bac+ 5 ou équivalent)
Expérience dans l'exécution des formations sur la pédagogie universitaire	10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 points par mission avec un plafond de 15points
Expérience dans l'exécution des formations sur la scénarisation pédagogique	20	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 points par mission avec un plafond de 20points
Qualifications des experts*		
Niveau de formation	10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 points pour (niveau Bac+8 ou équivalent) ▪ 8 points pour (niveau bac+ 5 ou équivalent)
Expérience dans l'exécution des formations sur la pédagogie universitaire	10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 points par mission avec un plafond de 15points
Expérience dans l'exécution des formations sur la scénarisation pédagogique	20	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 points par mission avec un plafond de 20points
Expérience dans l'enseignement	10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 points pour chaque matière enseignée.
Total	100	Score / 100

* : au cas où le soumissionnaire participe avec plus qu'un expert, la notation retenue sera celle de l'expert le moins qualifié.

La CS établira un classement des candidatures selon le barème de notation des qualifications techniques du tableau qui suit. Le soumissionnaire doit présenter les références démontrant toutes les qualifications exigées par la mission ainsi que toutes les

preuves correspondantes pour tous les experts proposés à la mission (chef de file et experts).

Un PV d'évaluation des soumissionnaires ayant manifesté leur intérêt à assurer cette mission est rédigé au terme de la sélection par le Comité de Sélection (CS) qui établira une liste restreinte des bureaux d'études ayant eu un score minimum de 70/100. Le soumissionnaire (bureau d'études / consulting) ayant obtenu une note inférieure à 70 points, verra son offre rejetée de droit.

12. NEGOCIATION DU CONTRAT

Le bureau d'études classé premier sera invité à soumettre une proposition technique et financière détaillée puis à négocier le marché. En cas d'accord suite aux négociations, le responsable du bureau d'études sera désigné attributaire de la mission et appelé à signer le contrat. En cas de désaccord, le comité technique passera au soumissionnaire classé 2ème dans la liste restreinte.

Les négociations avec le soumissionnaire porteront essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement de la mission ;
- L'approche méthodologique et les modalités d'exécution de la formation ;
- Le contenu des livrables ;
- L'offre financière.

13. CONFLITS D'INTERET

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec l'Université de Sfax doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission.

14. CONFIDENTIALITE

Le soumissionnaire retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à cette occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.



15. CLAUSES ADMINISTRATIVES

1. Délai de validité des offres

Les offres seront valables pour une période de 60 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des soumissions.

2. Caractère des prix de l'offre

Le soumissionnaire est tenu de présenter les prix de son offre en fonction du nombre de jours de la mission en hors TVA et aussi en toutes taxes comprises. Les prix doivent être fermes et non révisables et comportant toutes les dépenses et frais relatifs à la mission objet de cet appel.

3. Respect des conditions des termes de références

Le dépôt de l'offre par le soumissionnaire implique l'acceptation sans aucune restitution ni réserve de toutes les clauses et conditions inscrites dans les termes de référence.

En outre, et du seul fait de la présentation de leurs offres, les soumissionnaires sont censés avoir recueilli par leurs propres soins et sous leur entière responsabilité, tout renseignement jugé par eux nécessaire à la parfaite exécution de leurs obligations telles qu'elles découlent des pièces constitutives.

4. Droit d'enregistrement

Les frais d'enregistrement du contrat sont à la charge du soumissionnaire conformément à la législation en vigueur.

5. Les modalités de paiement

Les conditions de paiement seront définies lors de l'établissement du contrat avec le prestataire retenu.

6. Pénalités de retard

Pour tout retard dans l'exécution de la mission par rapport au planning établi en commun accord, il sera appliqué au prestataire retenu une pénalité de 0.1% du montant total par jour de retard sans la mise en demeure préalable. Toutefois, le montant total de la pénalité ne doit pas dépasser les cinq pour cent (5%) du montant définitif du marché.

7. Résiliation du contrat

L'Université de Sfax pourra procéder à la résiliation du contrat de plein droit après mise en demeure préalable :

Au cas de non-exécution par le prestataire retenu de l'une des clauses prévues par le marché. Lorsque le prestataire se livre à des actes frauduleux à l'occasion de l'exécution du marché, notamment sur la nature ou la qualité des prestations.

Au cas de faillite, d'insolvabilité.

Au cas où le titulaire du marché a failli à l'engagement objet de sa déclaration de ne faire par lui-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.

8. Règlement des litiges

Tout différend lié à l'exécution du contrat découlant de l'attribution du présent marché, que les parties ne pourraient régler à l'amiable sera soumis à arbitrage/conciliation conformément au droit Tunisien. A défaut, le différend sera soumis aux tribunaux compétents de Tunis et l'affaire sera traitée conformément au droit Tunisien.



Annexe
CV pour la candidature au poste de

1. Nom et prénom de l'expert :
2. Date de naissance : Nationalité :
3. Niveau d'études :

Institution (Dates : début – fin)	Diplôme(s) obtenu(s)
	■
	■
	■
	■

4. Compétences clés :
5. Affiliation à des associations/groupements professionnels :
6. Autres formations
7. Pays où l'expert a travaillé :
8. Langues : (bon, moyen, médiocre)

Langue	Lu	Parlé	Écrit

9. Expérience professionnelle :

Depuis - Jusqu'à	Employeur	Poste

10. Compétences spécifiques de l'expert exigées dans le cadre de leur mission

①	
②	



Compétences spécifiques : 1 2 3	11. Expériences pertinentes de l'expert qui illustrent le mieux sa compétence :	
	Nom du projet:/thème de formation
	Année :
	Lieu :
	Client:
	Poste :
	Activités :	

NB. Ajouter autant de lignes que d'expériences pertinentes.

12. Compétences et aptitudes sociales

Vivre et travailler avec d'autres personnes, dans des environnements multiculturels, à des postes où la communication est importante et les situations où le travail d'équipe est essentiel (activités culturelles et sportives par exemple), etc.

13. Aptitudes et compétences organisationnelles

Coordination et gestion de personnes, de projets et des budgets; au travail, en bénévolat (activités culturelles et sportives par exemple) et à la maison, etc.

14. Compétences et expériences personnelles

Acquises au cours de la vie et de la carrière mais non nécessairement validées par des certificats et diplômes officiels

15. Information complémentaire

[Inclure ici toute information jugée pertinente pour la présente mission: contacts de personnes références, publications, etc.]

16. ANNEXES

[Lister toutes les annexes jugées pertinentes pour la mission : exemple : missions d'études et coopération internationale]

J'ATTESTE, EN TOUTE BONNE CONSCIENCE, QUE LES RENSEIGNEMENTS SUSMENTIONNES REFLETENT EXACTEMENT MA SITUATION, MES QUALIFICATIONS ET MON EXPERIENCE.

JE M'ENGAGE A ASSUMER LES CONSEQUENCES DE TOUTE DECLARATION VOLONTAIREMENT ERRONEE.

... **DATE: JOUR / MOIS / ANNEE**

[Signature du consultant]

